

COMMUNIQUE DE PRESSE DE VIOHALCO SA**Bruxelles, le 25 mai 2021**

L'information contenue dans ce communiqué de presse constitue une information règlementée au sens de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

Annonce

Viohalco S.A. (la **Société**) annonce que: a) l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 25 mai 2021 a approuvé les comptes annuels de l'exercice arrêtés le 31 décembre 2020, y compris l'affectation du résultat et la distribution d'un dividende brut de 0,02 euro par action, et que b) le Conseil d'administration de la Société, tenu le 25 mai 2021, a approuvé la distribution d'un acompte sur dividende brut de 0,01 EUR par action sur base des résultats financiers de la Société au 30 avril 2021.

Le montant total du dividende brut de 0,03 EUR par action (0,02 EUR comme dividende pour l'exercice 2020 et 0,01 EUR comme acompte sur dividende pour l'exercice 2021) est soumis à une retenue à la source de 30% (*) en droit belge.

La date d'enregistrement pour les bénéficiaires du dividende est le lundi 31 mai 2021 (« ex-date » le vendredi 28 mai 2021). La date de début du paiement du dividende est le mardi 1 juin 2021, via ING Belgique.

Quant aux actionnaires dont les actions sont négociées à la Bourse d'Athènes et sont détenues au sein de l'ATHEXCSD, le dividende sera payé par l'intermédiaire des Opérateurs DSS, suite au paiement des sommes de l'ATHEXCSD à ces derniers.

Pour plus d'informations, les actionnaires peuvent contacter le Service des relations avec les investisseurs (Mme Sofia Zairi, szairi@viohalco.com).

() Le dividende net final peut différer car l'administration fiscale belge impose une retenue à la source, conformément aux formalités fiscales exigées, en fonction de la résidence fiscale de l'actionnaire.*

À propos de Viohalco

Viohalco est la société holding basée en Belgique de plusieurs entreprises de transformation de métal de premier plan en Europe. Elle est cotée sur Euronext Bruxelles (VIO) et à la Bourse d'Athènes (BIO). Les filiales de Viohalco sont spécialisées dans la fabrication de l'aluminium, de cuivre, de câbles, de l'acier et de tubes en acier, et se sont engagées dans le développement durable de produits et solutions de qualité, innovants et à valeur ajoutée pour une clientèle mondiale dynamique. Avec des sites de production en Grèce, Bulgarie, en Roumanie, en Russie, en Macédoine du Nord, en Turquie, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, les sociétés Viohalco génèrent collectivement un chiffre d'affaires annuel de 3,85 milliards d'euros. Le portefeuille de Viohalco comprend un segment dédié à la technologie et à la R&D. De plus, Viohalco et ses sociétés sont propriétaires d'immeubles de placement immobilier, principalement en Grèce, qui génèrent des revenus supplémentaires grâce à leur développement commercial.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site à l'adresse www.viohalco.com.